



Aytré et Châtelleraut, le 07/03/2023,

**Objet :** Nouvelle répartition territoriale des PFR de la Vienne

Madame, Monsieur,

En 2018, le cahier des charges des Plateformes d'accompagnement et de Répit des aidants (PFR) a évolué pour renforcer la couverture territoriale de ces services. Ainsi depuis 2020 une seconde PFR complétait l'offre de service sur le sud-Vienne tandis que la PFR Nord élargissait son périmètre d'intervention. Le département de la Vienne est désormais couvert par deux PFR portées respectivement sur le Nord par le CCAS de Châtelleraut et sur le sud par l'association l'ESCALE.

La coexistence de deux PFR sur la Vienne nous a amenés à coopérer en vue d'harmoniser les réponses et de garantir le respect des principes fondamentaux d'égalité, de continuité et d'évolution des services à la population.

Ces travaux nous ont conduits à réfléchir également à l'opportunité d'une modification des territoires de compétences de nos deux PFR. Deux principaux motifs qui sous-tendent notre volonté commune sont :

- La recherche d'une plus grande équité territoriale entre les deux PFR,
- la perspective d'une meilleure cohérence de la carte des PFR avec celle de l'intercommunalité, ou des bassins de vie des populations et des acteurs situés de part et d'autre de la frontière historique.

Cette proposition a été récemment validée par l'ARS et le Conseil Départemental. Ainsi, le nouveau découpage des zones d'intervention de chaque PFR est le suivant :



0 40 km  
 Mise à jour : 06/04/2018 © comerais.com

	<b>PFR NORD CCAS de Châtellerault</b>	<b>PFR SUD Association l'ESCALE</b>
<b>Communautés de communes</b>	<b>Grand Châtellerault</b>	<b>Civraisien en Poitou</b>
	<b>Haut-Poitou</b>	<b>Vallées du Clain</b>
	<b>Pays Loudunais</b>	<b>Vienne et Gartempe</b>
	<b>Grand Poitiers : 19 communes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Beaumont Saint-Cyr</li> <li>• Béruges</li> <li>• Biard</li> <li>• Bignoux</li> <li>• Bonnes</li> <li>• Buxerolles</li> <li>• Chasseneuil-du-Poitou</li> <li>• Dissay</li> <li>• Jaunay-Marigny</li> <li>• Jardres</li> <li>• La Chapelle-Moulière</li> <li>• Lavoux</li> <li>• Liniers</li> <li>• Migné-Auxances</li> <li>• Montamisé</li> <li>• Saint-Georges-les-Bx</li> <li>• Saint-Julien L'Ars</li> <li>• Sèvres-Anxaumont</li> <li>• Vouneuil-sous-Biard</li> </ul>	<b>Grand Poitiers : 21 communes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Celles-Levescault</li> <li>• Chauvigny</li> <li>• Cloué</li> <li>• Coulombiers</li> <li>• Croutelle</li> <li>• Curzay-sur-Vonne</li> <li>• Fontaine-le-Comte</li> <li>• Jazeneuil</li> <li>• La Puye</li> <li>• Ligugé</li> <li>• Lusignan</li> <li>• Mignaloux Beauvoir</li> <li>• Poitiers intra muros</li> <li>• Pouillé</li> <li>• Rouillé</li> <li>• Saint-Benoît</li> <li>• Saint-Sauvant</li> <li>• Sainte Radegonde</li> <li>• Sanxay</li> <li>• Savigny-Levescault</li> <li>• Tercé</li> </ul>

Vous trouverez ci-après les coordonnées des PFR et personnes à contacter :

#### **Plateforme d'Accompagnement et de Répit Nord Vienne**

CCAS de Châtellerault  
5 rue Madame BP 90832  
86108 CHATELLERAULT Cedex  
Coordinatrice : Béatrice Bruneau 05.49.02.31.99  
[beatrice.bruneau@ccas-chatellerault.fr](mailto:beatrice.bruneau@ccas-chatellerault.fr)

#### **Plateforme d'Accompagnement et de Répit du Sud Vienne**

Association l'ESCALE  
Rue du Quai  
86 Lussac-les-Châteaux  
Coordinatrice : Françoise Joubert 06.25.91.24.98  
[f.joubert@escale-lacolline.fr](mailto:f.joubert@escale-lacolline.fr)

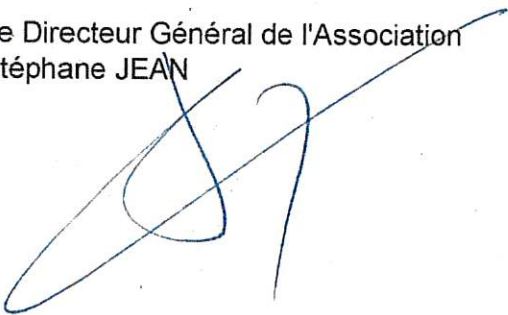
Vous pouvez également retrouver les actualités des deux Plateformes de répit sur le site [www.soutenirlesaidants.fr](http://www.soutenirlesaidants.fr)

Les équipe des deux Plateformes restent à votre écoute pour poursuivre et/ou développer le partenariat engagé avec vos dispositifs et associations.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations,

Le Directeur Général de l'Association  
Stéphane JEAN



La Vice-Présidente du CCAS  
Françoise BRAUD

